

Le film 'Affaire Chebeya, un crime d'Etat?' sera bien projeté à Kinshasa
By Afriquejet
9 juillet 2012

Le film du réalisateur belge, Thierry Michel, 'Affaire Chebeya, un crime d'Etat?', sera finalement projeté à Kinshasa, a annoncé lundi à la presse à Bruxelles, l'auteur du long-métrage documentaire sur l'assassinat le 1er juin 2010 dans la capitale congolaise de Floribert Chebeya, président de l'association la 'Voix des Sans Voix' pour la défense des droits de l'Homme en RD Congo.

Le célèbre militant des droits de l'Homme avait été retrouvé assassiné dans sa voiture, alors qu'il revenait d'un rendez-manqué avec le commandant en chef de la Police nationale congolaise (PNC), John Numbi.

La députée européenne Veronique Keyser séjourne depuis le 8 juillet à Kinshasa, précisément pour tenter d'obtenir des autorités congolaises la levée de la mesure frappant d'interdiction la projection de ce film sur le territoire congolais.

'Affaire Chebeya', un crime d'Etat?' sera projeté le 12 juillet dans la salle Notre-Dame de Fatima à Gombé, quartier résidentiel et des ambassades à Kinshasa et le lendemain à la paroisse St. Alphonse de Matete, un quartier populaire de Kinshasa, a indiqué Thierry Michel.

D'autres projections sont prévues, mais ne seront autorisées qu'après que les autorités congolaises auront visionné le film, a ajouté Thierry Michel.

Le procès en appel intenté par la veuve de Floribert Chebeya doit reprendre le 17 juillet à Kinshasa.

Pour les observateurs, le gouvernement congolais a intérêt à tirer cette affaire au clair, parce qu'elle pourrait avoir un impact négatif sur le Sommet de la Francophonie, prévu en octobre prochain dans la capitale congolaise.

© 2012 Afriquejet